

COMMUNAUTE ECONOMIQUE ET MONETAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE (CEMAC)



PREMIERE SESSION EXTRAORDINAIRE DE LA CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT DE LA CEMAC

MALABO, le 29 JUIN 2005

COMMUNIQUE FINAL

A L'INVITATION DE SON EXCELLENCE **OBIANG NGUEMA MBASOGO** PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE EQUATORIALE, PRESIDENT EN EXERCICE DE LA CEMAC, LA PREMIERE SESSION EXTRAORDINAIRE DE LA CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT DE LA CEMAC, S'EST TENUE LE 29 JUIN 2005 A MALABO, AU PALAIS DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE, A L'EFFET DE DEBATTRE PRINCIPALEMENT DES FREINS A L'INTEGRATION, CONFORMEMENT A UNE DECISION DE LA 6^{ème} SESSION ORDINAIRE DE LA CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT, TENUE LE 11 FEVRIER 2005 A LIBREVILLE.

CETTE CONFERENCE AU SOMMET A ETE PRECEDEE PAR LA PREMIERE SESSION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES DE L'UNION ECONOMIQUE, TENUE LE 27 JUIN 2005, A MALABO.

LA CEREMONIE SOLENNELLE D'OUVERTURE DE LA CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT A ETE COUPLEE A LA COMMEMORATION DU 20^{ème} ANNIVERSAIRE DE L'ENTREE DE LA GUINEE EQUATORIALE DANS LA ZONE FRANC, ET MARQUEE, TOUR A TOUR, PAR LE MOT DE BIENVENUE DE MADAME LE MAIRE DE MALABO ET PAR LES ALLOCUTIONS DU GOUVERNEUR DE LA BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE,

DES PRESIDENTS RESPECTIVEMENT, DU COMITE MINISTERIEL ET DU CONSEIL DES MINISTRES, DU REPRESENTANT DU GROUPE DES AMBASSADEURS DES PAYS MEMBRES DE LA CEMAC A BRUXELLES, DU REPRESENTANT DE L'UNION EUROPEENNE, DU SECRETAIRE EXECUTIF DE LA CEMAC, SUIVIES DE L'INTERVENTION DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE, SON EXCELLENCE FRANÇOIS BOZIZE, ET DU DISCOURS SOLENNEL D'OUVERTURE DE LA CONFERENCE EXTRAORDINAIRE DE SON EXCELLENCE **OBIANG NGUEMA MBASOGO**, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE EQUATORIALE, PRESIDENT EN EXERCICE DE LA CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT DE LA CEMAC.

FAISANT LE BILAN DES VINGT ANS D'INTEGRATION DE LA GUINEE EQUATORIALE DANS LA ZONE FRANC D'UNE PART ET EXAMINANT LES PERSPECTIVES D'AVENIR DE LA COMMUNAUTE D'AUTRE PART, L'ENSEMBLE DES INTERVENANTS SE SONT REJOUIS DES PROGRES CONSIDERABLES REALISES EN MATIERE ECONOMIQUE, MONETAIRE ET FINANCIERE. PAR LE PAYS HOTE, ET ONT FORTEMENT SUGGERE D'ENGAGER UNE PROFONDE REFLEXION EN VUE D'ADAPTER LES TEXTES, LES STRUCTURES ET LES MODALITES DE FONCTIONNEMENT AUX EXIGENCES DU MOMENT.

DANS SON PROPOS, LE SECRETAIRE EXECUTIF A AFFIRME, QUE LA SEULE VOIE DE SUCCES DANS CET ELAN PORTEUR D'ESPOIR, POUR DES MILLIONS D'HOMMES ET DE FEMMES DE NOTRE SOUS REGION, RESIDE DANS L'OBSERVATION RIGOUREUSE, SCRUPULEUSE ET PERMANENTE, DES NORMES COMMUNAUTAIRES AINSI QUE DANS LE RESPECT DES STRATEGIES, DES POLITIQUES ET DES PROGRAMMES D'ACTIONS LIBREMENT ACCEPTES PAR TOUS LES ETATS MEMBRES.



PRONONÇANT SON DISCOURS D'OUVERTURE, LE PRESIDENT EN EXERCICE DE LA CONFERENCE, **SON EXCELENCE OBIANG NGUEMMA MBASOGO** A SOUHAITE LA BIENVENUE A SES PAIRS, AINSI QU'A TOUTES LES HAUTES PERSONNALITES INVITEES POUR DEBATTRE ET PROPOSER DES SOLUTIONS AUX DISTORSIONS, ET AUTRES INSUFFISANCES, PARFOIS TRES GRAVES, QUI, AUJOURD'HUI, RISQUENT INCONTESTABLEMENT DE METTRE EN PERIL LA SURVIE, A TOUT LE MOINS, L'EVOLUTION DU PROCESSUS DE L'INTEGRATION ECONOMIQUE DANS NOTRE SOUS-REGION.

DANS CETTE IMPORTANTE ADRESSE, LE PRESIDENT EN EXERCICE DE LA COMMUNAUTE, A NOTAMMENT TENU A RAPPELER A SES PAIRS, LE SENS POLITIQUE DES MESURES A PRENDRE AU COURS DE CE SOMMET, POUR AVANCER DANS L'IDENTIFICATION DES GOULOTS D'ETRANGLEMENT, ET PARTANT, DANS LA RECHERCHE DES SOLUTIONS IDOINES POUR CONSOLIDER LE PROCESSUS DE CONSTRUCTION DE NOTRE COMMUNAUTE.

EN OUTRE, LE PRESIDENT EN EXERCICE A EXHORTE SES PAIRS A REVISER LES TEXTES DE LA COMMUNAUTE AFIN DE LES MODERNISER ET LES RENDRE COMPATIBLES A LA SITUATION ACTUELLE, DANS UN ESPRIT D'EQUILIBRE ET D'EQUITE.

PASSANT A L'EXAMEN DE LEUR ORDRE DU JOUR, LES CHEFS D'ETAT ONT PRIS CONNAISSANCE DES RESULTATS DES TRAVAUX DU CONSEIL DES MINISTRES.

AU COURS DE LEURS DEBATS, ILS SE SONT LONGUEMENT APPESENTIS SUR L'EPINEUSE QUESTION DE LA NON-APPLICATION DES TEXTES COMMUNAUTAIRES.



A CE PROPOS, LES CHEFS D'ETAT ET DE DELEGATION, PLEINEMENT SENSIBILISES SUR LES GRAVES INSUFFISANCES RELEVÉES TANT AU NIVEAU INSTITUTIONNEL QU'AU NIVEAU DE LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES ECONOMIQUES, FISCALES ET MONÉTAIRES, ONT DE PRIME ABORD, DÉCIDÉ DE LA CRÉATION DANS CHAQUE ÉTAT MEMBRE, LA OU CELA NE SERAIT PAS ENCORE EFFECTIF, DES STRUCTURES POLITICO-ADMINISTRATIVES CHARGÉES DES QUESTIONS DE L'INTEGRATION REGIONALE.

IL REVIENDRA A CES STRUCTURES DE JOUER UN RÔLE DE CENTRALISATION ET DE COORDINATION DES DOSSIERS ET DES DONNÉES SUR TOUTES LES QUESTIONS DE L'INTEGRATION REGIONALE. CES ADMINISTRATIONS DEVRAIENT ÊTRE EN OUTRE DE VÉRITABLES INTERFACES ENTRE LES INSTITUTIONS ET ORGANISMES DE LA COMMUNAUTÉ, LES POUVOIRS PUBLICS NATIONAUX, LE SECTEUR PRIVÉ ET LA SOCIÉTÉ CIVILE.

DE MEME, POUR REDYNAMISER L'EFFICACITÉ DE LA RELANCE DE LA COMMUNAUTÉ, LA CONFÉRENCE DES CHEFS D'ÉTAT, A DÉCIDÉ DE COMMANDITER UN AUDIT GÉNÉRAL SUR L'ENSEMBLE DES INSTITUTIONS ET DES ORGANES DE LA COMMUNAUTÉ PAR UN CABINET EXTERIEUR SPÉCIALISÉ.

SUR CETTE QUESTION, MANDAT A ÉTÉ DONNÉ AU PRÉSIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES POUR LA DÉFINITION DE TOUTES LES MODALITÉS PRATIQUES EN VUE DE LANCER UN APPEL D'OFFRE INTERNATIONAL DANS LES MEILLEURS DÉLAIS.

IL REVIENDRA AU SECRÉTAIRE EXÉCUTIF DE PRÉSENTER L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DE CETTE ÉTUDE A LA PROCHAINE SESSION DE LA CONFÉRENCE DES CHEFS D'ÉTAT POUR DÉCISION.



PAR AILLEURS, SENSIBLES AU RAPPORT DU CONSEIL DES MINISTRES SUR LA MARCHE GENERALE DE LA COMMUNAUTE, LES CHEFS D'ETAT ET DE DELEGATION ONT INSTRUIT LE SECRETAIRE EXECUTIF, EN COLLABORATION AVEC LA COUR DE JUSTICE ET LES AUTRES INSTITUTIONS COMMUNAUTAIRES DE PROPOSER, AU COURS DE LA PROCHAINE SESSION ORDINAIRE DE LA CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT, UN TEXTE ORGANISANT LE REGIME GENERAL DES SANCTIONS, EN RENFORCEMENT DES TEXTES ORGANIQUES ACTUELS DE LA COMMUNAUTE.

SUR LES QUESTIONS SPECIFIQUES DU NON-RESPECT DES DROITS, IMMUNITES ET PRIVILEGES RECONNUS A LA COMMUNAUTE ET A SES FONCTIONNAIRES, LES CHEFS D'ETAT ONT INSTRUIT LES MINISTRES DES AFFAIRES ETRANGERES ET CEUX CHARGES DES PROBLEMES L'EMI-IMMIGRATION D'OBSERVER SCRUPULEUSEMENT LES DISPOSITIONS DE L'ACTE ADDITIONNEL N°06/99/CEMAC/CE DU 18 DECEMBRE 1999.

DE MEME, S'AGISSANT DU PASSEPORT CEMAC, IL EST INSTAMMENT DEMANDE AUX AUTORITES MINISTERIELLES CITEES CI-DESSUS, D'ENGAGER LES FORMALITES DE NOTIFICATION DE CET INSTRUMENT COMMUNAUTAIRE DE VOYAGE, AUX ETATS TIERS ET NOTAMMENT A L'ADMINISTRATION AMERICAINE, A L'UNION AFRICAINE, EN VUE DE SA MISE EN CIRCULATION IMMEDIATE.

PARALLELLEMENT, LE SECRETARIAT EXECUTIF DEVRA ADAPTER L'ANNEXE DU REGLEMENT Y RELATIF POUR SA MISE EN CONFORMITE AUX NORMES SECURITAIRES ET AUX STANDARDS INTERNATIONAUX.

QUANT A L'USAGE DE LA CARTE NATIONALE D'IDENTITE COMME SEUL DOCUMENT PERMETTANT AUX RESSORTISSANTS DES ETATS MEMBRES DE LA CEMAC DE CIRCULER LIBREMENT AU SEIN DE LA COMMUNAUTE, LES CHEFS D'ETAT ET DE DELEGATION ONT

RECOMMANDE QUE SON USAGE SOIT ENCOURAGE POUR LES ETATS PRATIQUANT DEJA LA LIBRE CIRCULATION ENTRE EUX ET EXHORTENT LES AUTRES ETATS A SUIVRE PROGRESSIVEMENT LE MOUVEMENT AMORCE.

ABORDANT LA QUESTION DE LA TAXE COMMUNAUTAIRE A L'INTEGRATION (TCI) LES CHEFS D'ETAT ET DE DELEGATION ONT DEMANDE AUX MINISTRES DES FINANCES D'OPERER UNE APPLICATION STRICTE ET RIGOUREUSE DU MECANISME ACTUELLEMENT EN VIGUEUR, ADOPTE PAR TOUS.

SUR LA QUESTION DE LA REHABILITATION ET DE LA CONSTRUCTION DES SIEGES DES INSTITUTIONS ET DES ORGANISMES DE LA COMMUNAUTE, LES CHEFS D'ETAT ET DE DELEGATION ONT TENU, PREMIEREMENT, A REAFFIRMER LEUR ARRANGEMENT QUI CONSISTE, POUR LE PAYS SOLLICITANT UN SIEGE, A DONNER A TITRE GRACIEUX ET PROVISOIRE, DES LOCAUX FONCTIONNELS A L'INSTITUTION CONCERNEE.

ILS ONT ENSUITE CONVENU, DE CONFIER DESORMAIS AU SECRETAIRE EXECUTIF, AU GOUVERNEUR DE LA BANQUE CENTRALE ET AU DIRECTEUR DE L'INSTITUTION INTERESSEE, LA REALISATION DES TRAVAUX SUR FINANCEMENT COMMUNAUTAIRE.

EXAMINANT LA SITUATION AU NIVEAU ECONOMIQUE, LES CHEFS D'ETAT ET DE DELEGATION ONT MANIFESTE LEUR PREOCCUPATION, QUANT AUX DIFFICULTES RENCONTREES POUR LA MISE EN PLACE DES CELLULES NATIONALES DE LA SURVEILLANCE MULTILATERALE.

A CET EFFET, ILS ONT INSTRUIT LES MINISTRES CHARGES DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES DE FAIRE FONCTIONNER CES STRUCTURES.



PASSANT A L'EXAMEN DES INSTRUMENTS FISCALO-DOUANIERS, MAILLON ESSENTIEL DE L'ARCHITECTURE DE NOTRE COMMUNAUTE, LES CHEFS D'ETAT ET DE DELEGATION SE SONT ELEVES CONTRE LES GRAVES DERIVES RELEVES DANS L'ADMINISTRATION DU TARIF EXTERIEUR COMMUN ET DU CODE DE DOUANES.

ILS ONT, UNE FOIS ENCORE, APPELE LES ADMINISTRATIONS NATIONALES CONCERNEES A L'APPLICATION STRICTE DES TEXTES DE LA REFORME FISCALO-DOUANIERE EN VIGUEUR, AINSI QU'AU RESPECT DES REGLES DE CONCURRENCE INSTITUTEES PAR L'UNION ECONOMIQUE.

ABORDANT LES QUESTIONS MONETAIRES ET FINANCIERES, LES CHEFS D'ETAT ET DE DELEGATION ONT SUIVI AVEC INTERET, L'EXPOSE SUR CERTAINS PROBLEMES MAJEURS DE L'HEURE QUI SE POSENT A NOTRE INSTITUTION D'EMISSION MONETAIRE.

A CET EGARD, SUR LA QUESTION DE LA CENTRALISATION DES AVOIRS EXTERIEURS, ILS SE SONT REJOUIS DE LA FORTE AMELIORATION DES RESERVES DE CHANGE DE LA COMMUNAUTE QUI REFLETE LES EFFORTS DE RAPATRIEMENT DANS LES PAYS. AFIN DE CONSOLIDER DAVANTAGE CETTE EVOLUTION POSITIVE, ILS ONT EXHORTE LEURS AUTORITES MONETAIRES A POURSUIVRE CES EFFORTS, APPUYES PAR LES MESURES ARRETEES AU CONSEIL DES MINISTRES LORS DES PRESENTES ASSISES.

PAR AILLEURS ET DE MANIERE GENERALE, LES CHEFS D'ETAT ET DE DELEGATION ONT PARTICULIEREMENT INSTRUIT LES PREMIERS RESPONSABLES DES INSTITUTIONS ET ORGANISMES DE LA COMMUNAUTE, AU PREMIER RANG DESQUELS, LE SECRETAIRE EXECUTIF, DE DEVELOPPER UNE POLITIQUE HARDIE DE COMMUNICATION EN DIRECTION DE L'OPINION PUBLIQUE SOUS-REGIONALE, EN PARTICULIER, DES ADMINISTRATIONS, DU SECTEUR PRIVE, DES UNIVERSITAIRES ET DE LA SOCIETE CIVILE.

DANS CE CONTEXTE, ILS ONT DONNE LEUR ACCORD POUR L'ORGANISATION MENSUELLE D'EMISSIONS A TITRE GRACIEUX DANS LES RADIOS ET TELEVISIONS NATIONALES, DESTINEES A ECLAIRER LES OPINIONS PUBLIQUES SUR LES DEFIS ET ENJEUX DE L'INTEGRATION REGIONALE. LES MINISTRES IMPLIQUES DANS LES QUESTIONS DE L'INTEGRATION REGIONALE ET LE SECRETAIRE EXECUTIF SONT CHARGES CHACUN EN CE QUI LE CONCERNE DE LA MISE EN ŒUVRE DE CETTE INSTRUCTION.

DE MEME, ILS ONT ENCOURAGE LA POURSUITE DE LA TENUE DES JOURNEES CEMAC PAR LES PARLEMENTS NATIONAUX, POUR TOUCHER LE GRAND PUBLIC ET EMPORTER L'ADHESION DES FORCES VIVES DE LA SOUS-REGION AU PROCESSUS DE L'INTEGRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DANS NOTRE ZONE.

ENFIN, LES CHEFS D'ETAT ET DE DELEGATION ONT ETE A NOUVEAU INFORMES DES DIFFICULTES DE LA FILIERE COTON QUI INTERESSE QUATRE ETATS MEMBRES PRODUCTEURS.

SUR CETTE QUESTION, COMPTE TENU DE L'IMPORTANCE ECONOMIQUE ET SOCIALE DE CE SECTEUR, ILS ONT INSTRUIT LE SECRETAIRE EXECUTIF DE LA COMMUNAUTE DE PRESENTER A LA PROCHAINE SESSION, UN RAPPORT COMPLET PORTANT SUR LA SITUATION DE CETTE FILIERE, AINSI QUE DES MESURES UTILES EN VUE DE LA PROTECTION ET LA REDYNAMISATION DES ACTIVITES DU SECTEUR COTONNIER DE LA SOUS-REGION.

AVANT DE CLORE LEURS TRAVAUX, LES CHEFS D'ETAT ET DE DELEGATION ONT FAIT UN LARGE TOUR D'HORIZON DE L'ACTUALITE POLITIQUE REGIONALE ET INTERNATIONALE. ILS SE SONT FELICITES DE LA FORTE RESOLUTION DU G8 D'ENGAGER UN PROCESSUS D'ANNULATION DE LA DETTE D'UN GRAND NOMBRE DE PAYS AFRICAINS.



ILS SE SONT PARTICULIEREMENT REJOUIS DE L'HEUREUX ABOUTISSEMENT DU PROCESSUS DE LA TRANSITION ET DU RETOUR A L'ORDRE CONSTITUTIONNEL EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE, ET ILS ONT FELICITE LE PEUPLE CENTRAFRICAIN POUR SA MATURETE POLITIQUE, SON CIVISME ET SA SAGESSE DEMONTRES LORS DES DERNIERES ECHEANCES ELECTORALES.

A LEUR FRERE ET AMI **LE GENERAL D'ARMEE FRANCOIS BOZIZE**, PRESIDENT DEMOCRATIQUEMENT ELU DE LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE, LES CHEFS D'ETAT ET DE DELEGATION ONT REITERE LEURS VIVES ET SINCERES FELICITATIONS POUR CETTE BRILLANTE VICTOIRE.

ILS ONT FORMULE LE VŒU QUE CELLE-CI, SCELLE DEFINITIVEMENT LE RETOUR DE LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE A LA PAIX ET LA STABILITE POUR LA RELANCE ECONOMIQUE ET SOCIALE DURABLE DU PAYS.

AFIN DE CONSOLIDER LA NORMALISATION DE LA SITUATION DANS CE PAYS FRERE, APRES LES RECENTES ELECTIONS DEMOCRATIQUES, LES CHEFS D'ETAT ET DE DELEGATION ONT DECIDE D'APPORTER A LA RCA, UN SOUTIEN FINANCIER SUPPLEMENTAIRE.

ILS ONT DECIDE DE PROROGER POUR UNE PERIODE DE SIX (6) MOIS RENOVELABLE, LE MANDAT DE LA FORCE MULTINATIONALE DE LA CEMAC (FOMUC) DEPLOYEE EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE.

DANS LEURS ECHANGES, LES CHEFS D'ETAT ET DE DELEGATION SE SONT UNE FOIS DE PLUS PREOCCUPES DE LA SITUATION AU DARFOUR, NOTAMMENT DES DIFFICULTES QUI ENTRAVENT LES POURPARLERS ACTUELS D'ABUJA. ILS ONT REAFFIRME LEUR SOUTIEN A LA MEDIATION TCHADIENNE ET ENCOURAGE LES FRERES SOUDANAIS AINSI QUE LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE A CONTRIBUER A UN REGLEMENT PACIFIQUE DE CETTE CRISE.

INTERNATIONALE A CONTRIBUER A UN REGLEMENT PACIFIQUE DE CETTE CRISE.

AVANT DE SE SEPARER, LES CHEFS D'ETAT ET DE DELEGATION AINSI QUE LEURS EPOUSES ONT TENU A EXPRIMER A LEUR ILLUSTRE FRERE ET AMI, SON EXCELLENCE OBIANG NGUEMA MBASOGO, A SON GOUVERNEMENT ET AU PEUPLE EQUATO- GUINEEN TOUT ENTIER, LEURS VIFS REMERCIEMENTS, POUR L'ACCUEIL HAUTEMENT FRATERNEL ET CHALEUREUX AINSI QUE POUR LES DELICATES ATTENTIONS DONT ILS ONT BENEFICIE TOUT AU LONG DE LEUR SEJOUR EN TERRE EQUATO-GUINEENNE.

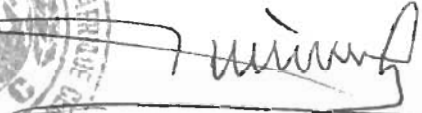
LES TRAVAUX DE LA PREMIERE SESSION EXTRAORDINAIRE DE LA CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT SE SONT DEROULES DANS UNE ATMOSPHERE DE SERENITE, DE COMPREHENSION RECIPROQUE ET D'ENTENTE CORDIALE. /-

FAIT A MALABO, LE 29 JUIN 2005

POUR LA CONFERENCE,

LE PRESIDENT EN EXERCICE




OBIANG NGUEMA MBASOGO
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
DE GUINEE EQUATORIALE